

Image not found or type unknown



Transports enfants a qui la charge

Par **vf62000**, le **17/01/2009** à **17:53**

bonjour je vous ecris pour savoir simplement mon ex femme et moi ce sont rnrn séparé et elle et demenagé dans l'aisne donc apres [s]accord ecris [/s]ensemble rnrnnous faisons les trajets donc 400 klm un week sur deux chacun un jour elle rnrnm'a envoye un recomandé en me disent que sont vehicule ne fonctionné plus rnrndonc je fais les allés retour tout les 15 jours maintenant qu'elle a recupé un rnrnvehicule elle n'ai plus d'accord pour reprendre notre accord . a t'elle le droit rnrn svp.merci.